



(Haute-Vienne)
Code Postal : 87300

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à vingt heures zéro minute, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BOULLE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 23 avril 2026

Étaient présents : M. Jean-Claude BOULLE - Mme Ginette CHAPPET – M. Alain NORMAND – Mme Bénédicte PEYRET MOREAU - M. Joël DECHATRE – Mme Béatrice JAUSOIN – M. Thomas HÉGARTY – Mme Jocelyne PORTOLAN - Mme Martine CHAPUT – M. Joël LABROUSSE – M. Jean-Luc DUCHÉ

Secrétaire de séance : M. Thomas HEGARTY

ORDRE DU JOUR :

Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2026 :

Taxes	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière bâtie (TFB)	37,81	38,33
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	65,46	66,36
Taxe d'habitation (TH)	14,92	15,64

Adopté à l'unanimité

Approbation du budget principal 2026 : A l'unanimité Le Conseil Municipal, vote le budget principal de l'année 2026 :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 710 043,00 €
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 227 621,00 €

Prêt à taux bon bonifié :

Autorisation de souscription d'un prêt bonifié par le Département auprès de la Caisse d'Epargne (6 000 € à 1,95 %) – Adopté à l'unanimité

Participation aux frais de séjours des enfants domiciliés sur la commune :

- Séjours linguistiques : 45 €/enfant (1 séjour au collège et 1 séjour au lycée)
 - Séjours en Centre de vacances agréé : 3,60 €/jour
- Adopté à l'unanimité

Démolition et reconstruction du mur de l'école – Rue des Cerisiers : Cette opération se compose des travaux pour un montant estimé à 13 989,97 € HT et de 700 € HT pour « Aléas » soit : 14 689,97 € HT.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de délibérer sur le plan de financement suivant :

- Solliciter de l'Etat une subvention au titre de la DETR au meilleur taux ;
 - Solliciter du Conseil Départemental de la Haute-Vienne une subvention au meilleur taux ;
 - Autofinancement sur les fonds propres de la commune pour le reste à charge.
- Adopté à l'unanimité

SYGESBEM : modification des statuts

Adhésion de la commune de SAINT-SORTIN-LA-MARCHE – Adopté à l'unanimité

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche : désignation d'un membre au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

- Monsieur Jean-Claude BOULLE
- Adopté à l'unanimité

Déclassement du domaine public d'airages

Demande de Mme Sandrine EPIS propriétaire au 1 la Nigonnerie qui souhaite acquérir des airages d'une superficie d'environ 170 à 200 m² se trouvant devant sa propriété

Considérant que ces airages appartiennent au domaine public de la commune, il convient de les déclasser. Elle fera l'objet d'une division parcellaire effectuée par un géomètre-expert.

Adopté à l'unanimité

Vente d'airages – La Nigonnerie

Mme Sandrine EPIS propriétaire au 1 la Nigonnerie souhaite acquérir des airages d'une superficie d'environ 170 à 200 m² se trouvant devant sa propriété pour un montant de 300 €.

Adopté à l'unanimité

Modification du temps de travail d'un emploi

M. le maire propose de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif de 24h hebdomadaires à 28h hebdomadaires à compter du 1^{er} août 2026. Adopté à l'unanimité

Fêtes et cérémonies – Dépenses imputer au compte « 6232 – Fêtes et Cérémonies »

Monsieur le maire précise qu'au regard de la comptabilité publique le comptable est en droit d'exiger de l'ordonnateur la production de tous les justificatifs nécessaires à l'application des opérations au compte 6232 « fêtes et cérémonies ». Adopté à l'unanimité

Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Considérant que cette liste doit comporter au minimum vingt-quatre noms ;

Dresse la liste suivante :

Mme HACHE Joëlle	M. LUSSAT André
MME PEYRET-MOREAU Bénédicte	M. RIFFORT Patrick
MME DUGUET Karine	M. SZCZEPANIAK Gérard
M. DE CHERADE DE MONTBRON François-Xavier	Mme CHIREZ Isabelle
M. PORTOLAN Claude	Mme GUILLOT Céline
M. JOLY Pascal	M. RATIER Alain
Mme NICOLAS Marie-Christine	Mme PEIGNON Frédérique
M. CHAPUT Didier	M. THEVENY Claude
M. SURENAUD Robert	M. VAN AUBEL Patrick
M. PIRONNET Alain	M. BONNIN Gilbert
M. BEGON Jean-Louis	MME WINDRIDGE Virginie
M. LARANT Eric	M. GERMANNAUD François

Adopté à l'unanimité

Informations

- La Brasserie SLOAN (anciennement restaurant l'Etape) est ouverte depuis le 23 avril 2026.
- Chapelle du Pont St Martin : elle est raccordée au réseau électrique
- Stade : réfléchir à un système d'éclairage lors d'interventions des secours
- Course Cyliste : M. le maire rappelle que le Tour du Haut Limousin Féminin by Massy Sotec – Trophée BayWa r.e. se déroulera le lundi 25 mai 2026
- Cérémonie du vendredi 8 mai 2026 rendez-vous à 11h30 au Monument aux morts
- M. LEBLOIS Président du Conseil Départemental 87 : félicite pour l'élection du maire et les membres du conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 1^{er} mai deux mil vingt-six à une heure vingt minutes